BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

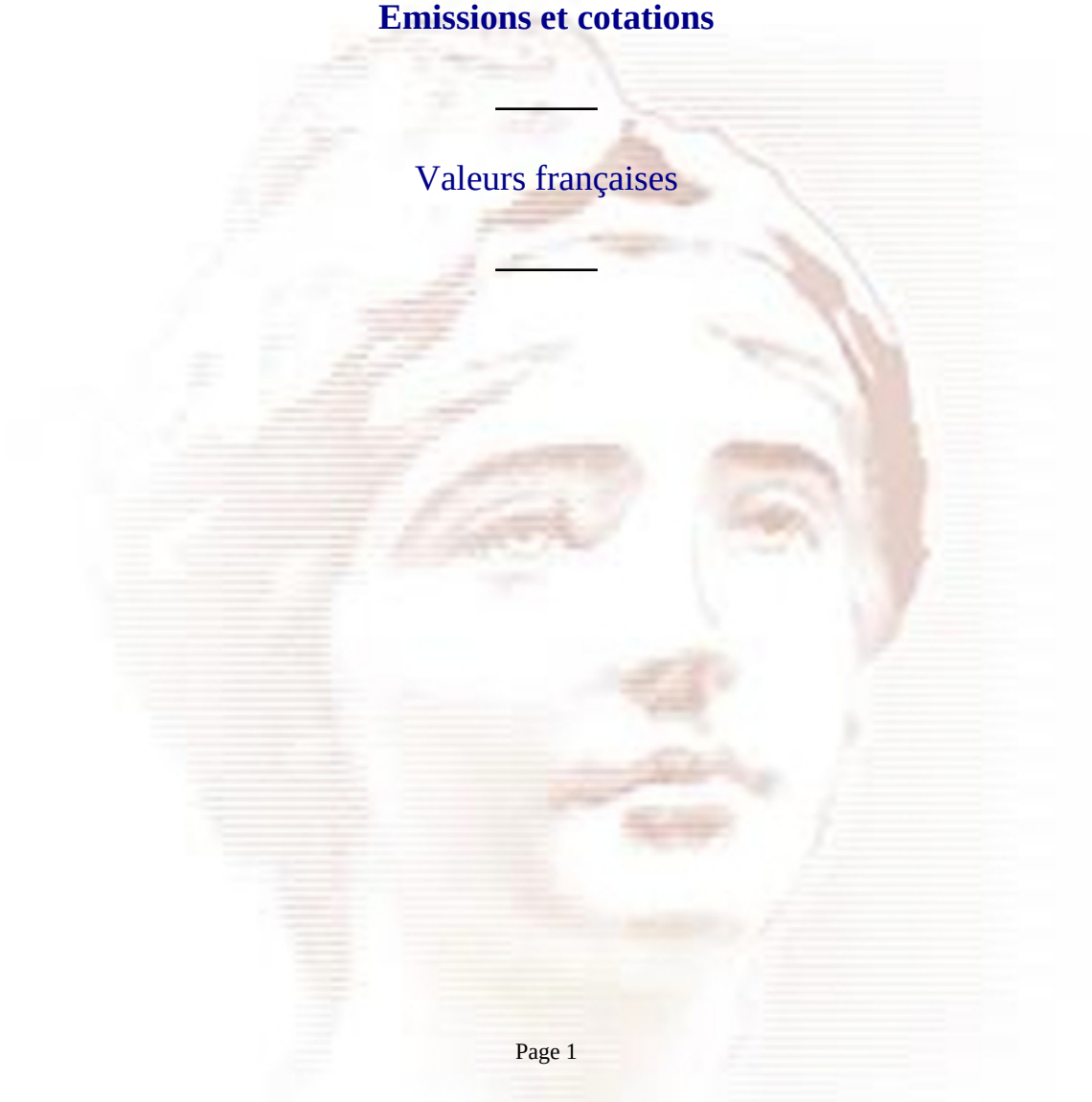
PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Emissions et cotations

Valeurs françaises



EMISSIONS ET COTATIONS

VALEURS FRANÇAISES

ACTIONS ET PARTS

CAPIFORCE

Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92400 COURBEVOIE
317 287 019 RCS NANTERRE

Capital social effectif au 15 février 2023 à l'issue de la fusion-absorption. — 57 701 043 Euros.

Durée de la Société. — 99 ans à compter de son immatriculation.

Date d'expiration normale de la Société. — 08/12/2081.

Siège social. — 41, rue du Capitaine Guynemer - 92400 COURBEVOIE.

Objet social. — Acquisition directe ou indirecte et gestion d'un patrimoine immobilier locatif (se reporter à l'article 2 des statuts pour plus de précisions).

En application de l'article L.214-89 du Code monétaire et financier, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa participation dans le capital de la Société.

Avis d'augmentation de capital suite à la fusion-absorption de la SCPI ATLANTIQUE PIERRE 1 par la SCPI CAPIFORCE

En complément de l'annonce initiale publiée au BALO du 27 mars 2023, il est précisé que le montant de la prime de fusion s'élève à 22 138 356,52 Euros après reconstitution des plus-values réalisées sur cession d'immeubles par la Société Absorbée pour un montant de 1 317 306,06 Euros ainsi que de son report à nouveau pour un montant de 1 846 558,73 Euros dans les comptes de la Société Absorbante et ce, sur le fondement de la troisième résolution adoptée aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Absorbée en date du 14 décembre 2022 et de la quatrième résolution adoptée aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Absorbante en date du 22 décembre 2022.